

Nom :	Date de naissance :
	Sexe :
Prénom :	Fiche :

Veillez identifier le besoin pour l'année 2026-2027 : ☐ Période du dîner seulement ☐ Service de garde (régulier et sporadique) ☐ Aucun service pour 2026-2027	Veillez : ✓ Compléter la fiche; ✓ Apporter les corrections; ✓ Signer la fiche; ✓ Retourner la fiche au technicien ou technicienne du service de garde
--	--

Parent	Parent	Tuteur légal
Nom :	Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :	Prénom :
Numéro d'assurance sociale <i>Cette donnée est obligatoire afin d'émettre les reçus fiscaux aux payeurs des frais</i>	Numéro d'assurance sociale <i>Cette donnée est obligatoire afin d'émettre les reçus fiscaux aux payeurs des frais</i>	Numéro d'assurance sociale <i>Cette donnée est obligatoire afin d'émettre les reçus fiscaux aux payeurs des frais</i>
Adresse:	Adresse:	Adresse:
Est-ce que l'enfant réside à cette adresse? :	Est-ce que l'enfant réside à cette adresse? :	Est-ce que l'enfant réside à cette adresse? :
OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐	OUI ☐ NON ☐
Courriel :	Courriel :	Courriel :
Téléphone (maison) :	Téléphone (maison) :	Téléphone (maison) :
Téléphone (travail) :	Téléphone (travail) :	Téléphone (travail) :
Cellulaire :	Cellulaire :	Cellulaire :
Téléavertisseur :	Téléavertisseur :	Téléavertisseur :

Nom et prénom :	Adresse :	Tél. maison	Tél. travail	Cellulaire	Lien avec l'enfant :

Est-ce que votre enfant a un problème de santé requérant une attention particulière ? Oui ☐ Non ☐

Description du problème	Auto-injecteur	Médicaments	Remarque
	☐		
	☐		
	☐		

Fiche d'inscription
Service de garde (statut régulier, sporadique et dîneur)
Émile-Nelligan
2026-2027

Fiche: _____

Réservation de base (fréquentation au service de garde)

Date de début de la fréquentation	Heure d' ARRIVÉE PRÉVUE	Heure de DÉPART PRÉVUE	Devrait fréquenter lors des journées pédagogiques ☐
			Un mode d'inscription indépendant suivra.
Est-ce que l'enfant est en garde partagée?	OUI ☐	Est-ce que la fréquentation de l'enfant est différente selon la garde partagée ? <i>Si oui, un calendrier de la garde doit être remis</i> OUI ☐ NON ☐	
	NON ☐	Désirez-vous recevoir un état de compte distinct, dont la facturation sera calculée selon les besoins de garde de chaque parent ? <i>Si oui, un calendrier de la garde doit être remis</i> OUI ☐ NON ☐	

Veuillez cocher les périodes correspondantes à vos besoins de garde (régulier, sporadique ou dîneur) :
**** Le service de garde et de surveillance des dîneurs n'est pas une halte-garderie. L'élève inscrit au service de garde n'a pas droit au transport scolaire pour les périodes où il y est inscrit.**

Périodes		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant les classes	07:00 à 07:40					
Midi	11:21 à 12:36					
Après les classes	15:02 à 18:00					

Autorisez-vous l'enfant à quitter seul le service de garde?	OUI ☐	À quelle heure ?	Si oui, veuillez vous assurer d'une entente préalable avec le technicien ou la technicienne.
---	------------------------------	------------------------------	--

- Les tarifs et l'horaire sont sous réserve de modifications pour la rentrée scolaire.
- Je m'engage à prendre connaissance des règles de fonctionnement du service de garde et de surveillance des dîneurs et à les respecter.
- Les états de compte et les relevés fiscaux pour frais de garde sont disponibles sur Mozaïk-Portail / application Clic-école, lorsque les documents sont déposés par le personnel de l'école.
- En signant cette fiche d'inscription de l'élève que j'ai sous ma garde, je m'engage à payer l'ensemble des frais encourus auprès du Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys. Ces frais incluent notamment les frais relatifs au service de garde et au service de surveillance des dîneurs. En cas de non-paiement dans les délais prévus, des démarches de recouvrement pourront être entreprises.
- Je déclare que ces renseignements sont exacts et complets, à la présente date. Je m'engage à aviser le technicien ou la technicienne du service de garde de tout changement à la présente fiche, et ce dans les meilleurs délais.
- Je consens à ce que mon enfant participe à des activités extérieures à proximité de l'école (parc) et ce, en présence du personnel de l'école.
- S'il survient une maladie ou un accident sérieux, le personnel de l'école prendra les mesures nécessaires. Si un transport par ambulance doit être effectué, les frais seront entièrement à la charge des répondants (parents ou tuteur).

Si l'élève a moins de 14 ans ou qu'il est âgé de 14 ans et plus et qu'il n'est pas apte à consentir, seul le titulaire de l'autorité parentale ou le tuteur peut consentir.
L'inscription au service de garde ou de surveillance des dîneurs sera officielle, lorsque l'inscription de l'élève à l'école sera confirmée.

Signature de l'autorité parentale

Nom (en lettres moulées)

Date

*** Veuillez noter que les reçus fiscaux sont émis aux payeurs des frais ***

À l'usage du service de garde	Groupe-repère	Confirmation du statut :	☐ Dîneur
			☐ Sporadique
			☐ Régulier 1 jour
			☐ Régulier 2 jours
			☐ Régulier 3 à 5 jours
Inscription reçue par : _____		Date : _____	

Utilisation des renseignements personnels
Les renseignements recueillis sont nécessaires afin d'inscrire votre enfant au service de garde ou au service de surveillance des dîneurs. Ces renseignements ainsi que ceux auxquels le CSSMB pourrait avoir accès dans le cadre des paiements reçus, tels que le nom et l'adresse de votre institution bancaire, pourraient également être utilisés pour le recouvrement des sommes facturées pour les services reçus. Ces renseignements seront utilisés aux seules fins décrites, sous réserve des exceptions prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi). Si vous ne fournissez pas les renseignements, il se peut que le CSSMB ne soit pas en mesure d'inscrire votre enfant au service de garde ou au service de surveillance des dîneurs.

Confidentialité des renseignements personnels
Les renseignements personnels recueillis sont traités de façon confidentielle et ils sont accessibles seulement aux membres du personnel pour lesquels ces renseignements sont nécessaires, sous réserve des exceptions prévues à la Loi. Ces renseignements pourraient également être transmis à des tiers impliqués dans les procédures de recouvrement des sommes facturées (huissiers et agences spécialisées).

Conservation
Ces renseignements seront conservés pendant la durée de la fréquentation au service de garde et deux (2) ans après la fin de cette fréquentation.

Droits d'accès et rectification
En tout temps, vous pouvez accéder au présent formulaire et faire rectifier les renseignements qui y sont contenus. À cet égard, vous pouvez en faire la demande auprès de la Responsable de l'accès à l'information à Acces.Information@cssmb.gouv.qc.ca.